



## Revue de Presse

**Transport combiné fluvial : Contargo North France satisfait de 2018.** Contargo North France vient de dévoiler quelques-unes de ses performances de l'exercice 2018. Parmi elles, une progression de 50 % de son activité. Après avoir annoncé un nouveau service entre la France, l'Allemagne et la Belgique, Contargo North France dévoile des résultats en progression de 50 % d'équivalent vingt pied (EVP) en 2018. « Avec cette forte croissance, Contargo North France a doublé, en trois ans, le volume de transport combiné fluvial via le terminal de Valenciennes », indique l'opérateur de transport combiné fluvial et exploitant du terminal intérieur Escaut Valenciennes Container Terminal dans son communiqué de presse. Ainsi, Contargo revendique une centaine de conteneurs livrés ou chargés dans un rayon de deux cents kilomètres autour du terminal, Belgique comprise. (Actu-Transport-Logistique – 22/02/2019)

**L'entreprise Durisotti passe sous pavillon britannique.** Implanté à Sallaumines, le carrossier industriel Durisotti change de mains. La PME familiale de 200 salariés a été cédée au groupe britannique Liberty, filiale anglaise du groupe industriel indo-britannique Gupta Family (CFG Alliance), dirigé par Sanjeev Gupta. La cession a été validée par le tribunal de commerce d'Arras vendredi. La présidence de la PME revient à Philippe Baudon, et François Loor reste directeur général. Les effectifs et les trois sites de production (Sallaumines, Metz et Agen) seront maintenus, assure François Loor, et le changement d'actionnaires devrait s'accompagner de nouveaux investissements. Deuxième carrossier industriel de France, Durisotti est spécialisé dans la conversion de véhicules utilitaires légers (17 000 véhicules transformés par an) et l'équipement des véhicules des forces de l'ordre. CFG (15 milliards d'euros de C.A. en 2018) est spécialisé dans le négoce et le recyclage des métaux, la production d'acier et d'aluminium. (La Voix du Nord – 02/03/2019)

**Durisotti passe sous pavillon britannique.** La célèbre entreprise familiale de carrosserie industrielle Durisotti devient propriété du consortium britannique GFG Alliance, à travers sa filiale Liberty. Ainsi a tranché le tribunal de commerce d'Arras vendredi 1<sup>er</sup> mars. Une nouvelle ère s'ouvre pour les 200 salariés de l'entreprise de Sallaumines. (Eco121 – 04/03/2019)

**Delta Park, un nouvel espace multiservices pour poids lourds.** A Dourges, sur la plateforme multimodale Delta 3, un nouvel espace de 6 hectares, centré autour d'un parking sécurisé de 150 places pour poids lourds, a été créé. Cet espace, le Delta Park A1/E7, proposera différents services et sera exploité par la société TIP Trailer Services. Une dizaine d'employés sont en poste, une vingtaine au

terme de la deuxième phase qui devrait être lancée fin 2019 incluant station de lavage, extension du parking sur 13 000 m<sup>2</sup> (50 places supplémentaires), ainsi qu'un restaurant de 200 couverts. Au total, TIP investira 30 millions d'euros dans Delta Park. TIP Trailer Services (2 000 salariés dont 250 en France, C.A. de 600 M€ dont 70 pour la France) est spécialisée dans la location de poids lourds spécialisés, et oriente de plus en plus son activité vers l'entretien des véhicules. Présentation. (La Voix du Nord – 02/03/2019)

**Decathlon logistics, le mastodonte par où transitent 150 millions d'articles.** Ouvert en 2013, le Centre Decathlon Logistics, situé à Rouvignies, est l'un des 6 centres d'approvisionnements continentaux (CAC) de la marque. Le CAC réceptionne les produits issus des usines de productions et les redistribue vers des centres d'approvisionnements régionaux plus petits. Sur une surface totale de 72 000 m<sup>2</sup>, le CAC de Rouvignies réceptionne 150 millions d'articles par an qu'il réexpédie vers les 28 centres régionaux. Près de 300 salariés travaillent sur le site de Rouvignies. (La Voix du Nord – 02/03/2019)

**A l'intérieur de l'entrepôt, ça plane pour le drone qui fait les inventaires.** Dans le gigantesque entrepôt d'Anzin, près de Valenciennes, c'est désormais un drone qui réalise l'inventaire des milliers de palettes entreposées. Une innovation qui fiabilise une opération fastidieuse. Chez Log's, le service innovation a voulu tester l'inventariage par drone, avec la solution Eyesee de la société grenobloise Hardis. Cela permet à l'entreprise de sécuriser, d'accélérer les opérations d'inventaire et de contrôler des stocks. Et surtout de réaliser des inventaires tournant tout au long de l'année avec plus de fiabilité pour les clients. Et pour un coût moindre. Cette innovation n'est que la partie immergée des recherches déployées par Log's. Le service innovation est en veille constante pour repérer, tester et développer les dernières innovations technologiques. (La Voix du Nord – 04/03/2019)

**Les robots d'Exotec Solutions, produit logistique innovant de l'année.** La semaine dernière s'est tenu le salon LogiMat à Stuttgart. Il a réuni les grands acteurs mondiaux de la logistique. Comme chaque année, le prix très convoité « Best Product » pour un produit innovant en matériel logistique, a été décerné. C'est Exotec Solutions, entreprise croisienne, et son Skypod System qui l'ont remporté. Le Skypod System peut attraper des stocks en hauteur, jusqu'à 9 m de haut. Tous les robots sont assemblés à Croix, sur une production d'environ 2 000 par an pour l'instant. La jeune société a aujourd'hui six clients français à son actif. L'année prochaine, elle devrait se déployer sur le marché européen et par la suite aux Etats-Unis. D'ici la fin de l'année, l'entreprise compte doubler ses effectifs (61 actuellement). Le



« Think ahead, move sustainable »

chiffre d'affaires de 7 M€ à fin 2018 devrait s'élever à 20 M€ fin 2019. (La Voix du Nord – 04/03/2019)

**Prévoité reprend Interforum.** Le groupe de transport et logistique Prévoité, qui est également implanté à Méru (dans l'Oise) vient de reprendre l'activité logistique de son client Interforum (distribution de matériel éducatif Nathan pour les maternelles et crèches), également basé à Méru. Prévoité bénéficie ainsi d'une surface de stockage augmenté de 4 000 palettes. (Le Courrier Picard – 04/03/2019)



**Air Liquide annonce l'ouverture de leur nouvelle station bio-GNV,** Rue Eugène Freyssinet

02430 Gauchy, le 11/03/2019. Automatique et ouverte 7jours/7 24h/24, elle permet d'approvisionner les véhicules en biométhane (liquéfié et comprimé) pour les livraisons urbaines, interurbaines et longues distances. C'est la 14<sup>ème</sup> station multi-énergies propres d'Air Liquide en France. (Air Liquide – 07/03/2018)

**Europorte engrange un second résultat bénéficiaire consécutif.** En dépit des vicissitudes ayant entouré l'exercice, Europorte a clôturé l'année 2018 sur un nouveau résultat net positif. L'année 2019 devrait confirmer ces bons résultats. La croissance rentable se confirme pour Europorte. La filiale de Getlink a confirmé les bons résultats 2017 en plus que quadruplant son résultat net au cours de l'exercice écoulé. Au-delà d'une augmentation du chiffre d'affaires de 2,54 %, à 121 millions d'euros, l'entreprise ferroviaire a, en effet, affiché un EBITDA de 8 millions d'euros (+ 33,3 %) et un résultat net positif de 1,4 million d'euros. (Actu-Transport-Logistique.fr – 07/03/2019)

**La fédération patronale allemande du transport pour le retour des conducteurs.** La BGL, fédération patronale allemande du transport, vient d'afficher son soutien au projet des ministres des Transports de l'Union européenne de contraindre les conducteurs longue distance à rentrer chez eux toutes les 4 semaines. (actu-transport-logistique.fr – 08/03/2019)

**La plateforme logistique et le siège du Furet du Nord arrivent à Tourcoing.** Installé à Lomme depuis 1993, le Furet du Nord va s'installer dans les bâtiments actuellement occupés par l'entreprise Alive, rue des Cinq-Voies à Tourcoing. A l'automne, le libraire va déménager sa plateforme logistique et son siège sur un site plus grand (8 000 m<sup>2</sup>) afin de soutenir son développement. Cent dix salariés vont ainsi s'installer sur ce nouveau site. (La Voix du Nord – 08/03/2019)

**Le camion « Transportez-vous bien » donne rendez-vous aux salariés du transport.** Une récente étude Ifop, commandée par la Carcep Prev, un acteur majeur de la branche transport, montre que dirigeants d'entreprises de transport et salariés n'ont pas le même ressenti sur les problèmes de santé liés à la conduite : troubles musculo-squelettique, troubles du sommeil, surconsommation de tabac... Un écart qui réside notamment dans la difficulté des dirigeants à percevoir l'intérêt financier pouvant résulter de l'investissement dans la prévention santé de leurs salariés. D'où le « Transportez-vous bien », qui, jusqu'au 19 avril, part, partout en France, à la rencontre des salariés et des chefs d'entreprises du transport pour répondre à leurs questions et leur proposer des actions de prévention. Le 13 mars, de 9h à 17h, le camion stationnera chez le transporteur logisticien Bils-Deroo à Sin-le-Noble. (La Voix du Nord – 11/03/2019)

**Un décret toilette la gouvernance des ports maritimes et fluviaux.** Le ministère de la Transition écologique a publié, au Journal officiel ce 9 mars, un décret portant diverses dispositions relatives aux ports et au transport fluvial. Ce texte n'entraîne toutefois pas de mutations importantes dans la gouvernance des ports français. Il s'attache tout au plus à préciser certaines dispositions réglementaires relatives aux grands ports maritimes et au port autonome de Paris, notamment « en harmonisant les règles concernant l'intérim des organes délibérants, la nomination de commissaires du gouvernement adjoints et les règles de fins de mandats des membres des conseils de surveillance ». S'agissant des ports décentralisés, le décret permet la participation des collectivités territoriales au groupement d'intérêt économique relatif au dragage créé en 1979. Jusqu'à présent sa composition était limitée à l'État et aux sept grands ports maritimes métropolitains (Dunkerque, Le Havre, Rouen, Nantes-Saint-Nazaire, La Rochelle, Bordeaux et Marseille). Enfin, il précise que la consultation du conseil portuaire – qui représente l'ensemble des usagers du ports – n'est dorénavant plus requise « lorsque l'instruction porte sur la création d'un port ». (Banque des Territoires.fr – 11/03/2019)

**Chez Alstom, les syndicats refusent l'externalisation de la logistique.** Dans les huit sites Alstom de France, la logistique est gérée de manière « hétérogène », dicit la direction avec un total de trente-huit prestataires. La volonté est donc « d'externaliser tout ou partie pour optimiser et être plus efficace ». Mardi, lors d'un CCE extraordinaire, les syndicats d'Alstom se sont opposés à ce projet d'externalisation de la logistique. Le site de Petite-Forêt (23 personnes concernées) est l'un des premiers sites visés par cette démarche. (La Voix du Nord – 15/03/2019)



« Think ahead, move sustainable »

## Plus de camions, moins de passagers au Tunnel.

Eurotunnel a publié ses résultats pour le mois de février 2019 : 141 109 camions transportés (+6% par rapport à février 2018) ; 159 469 véhicules de tourisme transportés par les Navettes Passagers (-3% par rapport à février 2018, conséquence des manifestations des Gilets Jaunes). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, 287 069 camions ont ainsi traversé la Manche à bord des navettes d'Eurotunnel, et 314 497 véhicules de tourisme ont traversé la Manche avec Le Shuttle. (Nord Littoral – 15/03/2019)

**La Route de la soie aura-t-elle un jour pour port d'attache la gare de triage ?** Avec ses 32 faisceaux, ses 80 millions d'habitants à 300 km à la ronde, l'équipement ferroviaire somain n'est plus un point minuscule sur la carte du monde pour les autorités chinoises. Frédéric Delannoy, président de la communauté de communes d'Ostrevent, ambitionne de faire entrer la gare de triage de Somain dans le circuit de la nouvelle Route de la soie version rail. En 2018, plusieurs opérateurs ferroviaires chinois sont venus pour découvrir les potentialités du site. En 2017, Décathlon, implanté sur la plate-forme multimodale Delta 3 à Dourges, a ouvert la voie en affrétant un train convoyant plus de 600 000 articles de sport depuis Wuhan. Selon Laurent Desprez, directeur d'Euralogistic, tout un travail va être fait pour développer les échanges entre la Chine et Dourges, dans un 1<sup>er</sup> temps, puis Somain dans un second temps. D'ici là, Somain aura eu le temps de faire les travaux nécessaires pour accueillir les trains de marchandises venus des provinces chinoises. (La Voix du Nord – 17/03/2019)

**E-Valley présente le potentiel logistique de ses 355 ha près de Cambrai.** Devenir « le plus grand smart hub e-logistique européen », c'est l'ambition affichée par le projet E-Valley qui se met en route sur l'ancienne base aérienne 103 de Cambrai. Sur la SITL, les porteurs de ce parc d'envergure feront valoir le potentiel logistique qu'offrent les 355 hectares de ce site bénéficiant de la proximité de nombreuses infrastructures de transport (autoroutes, aéroports, ports maritimes et fluviaux), localisé au sein d'un bassin de 78 M de consommateurs dans un rayon de 300 km. A terme, ce sont pas moins de 700 000 m<sup>2</sup> d'entrepôts qu'entend y développer BT Immo Group, en bonne intelligence avec les services de l'État et la demi-douzaine de communes concernées. L'objectif est de bâtir un véritable écosystème dédié au e-commerce, avec toute une palette de services et équipements mutualisés proposés aux webmarchands et e-logisticiens, y compris sous l'angle des simplifications douanières liées au statut d'Opérateur Économique Agréé décroché par E-Valley. A ce stade, le projet s'articule entre différents bâtiments de 27 500 à 157 000 m<sup>2</sup>, sachant qu'un principe de « cellules modulables » est censé assurer



un maximum de flexibilité aux occupants pour accompagner leur croissance sur la durée. La phase de dépôt de permis de construire a été bouclée en février dernier, et les premiers travaux pourraient être lancés l'été prochain pour une livraison des premiers entrepôts au 2<sup>e</sup> semestre 2020. (Supply Chain Magazine – 21/03/2019)

**Les ports de Lille ont battu des records en 2018.** Après une année 2017 exceptionnelle, les ports de Lille ont connu une nouvelle année de forte croissance en 2018. C'est ce qui ressort du bilan 2018 présenté par Alain Lefebvre, le Dg des Ports de Lille, et Philippe Hourdain, leur président. L'année dernière, les ports ont vu passer 7 991 401 tonnes (contre 7 779 456 tonnes en 2017). Au niveau des conteneurs, la performance est légèrement en retrait avec 164 787 EVP transbordés contre 169 755 en 2017. Néanmoins, 44 865 EVP ont été transportés par voie ferroviaire, ce qui représente un axe de développement fort pour les ports. Pour 2019, cette tendance devrait se confirmer grâce au développement du port de Santes, qui a bénéficié d'un investissement de 50 M€ en 2018. (Le Journal des Entreprises.com – 21/03/2019)

**Ports de Lille sur une bonne dynamique.** En 2018, les aléas conjoncturels des grèves SNCF au premier semestre, les conséquences du mouvement des gilets jaunes en fin d'année et les quelques fermetures d'écluses pour entretien n'ont pas empêché Ports de Lille de poursuivre sur sa lancée de l'excellente année précédente. Le trafic total a progressé de +2,7%, à près de 8 M de tonnes transportées, tous modes confondus, ce qui place 2018 comme la deuxième meilleure année de toute l'histoire du port, derrière 2006. Les autres grands motifs de satisfaction sont la croissance du trafic ferroviaire (+3,6%), qui franchit pour la 1<sup>ère</sup> fois la barre du demi-million de tonnes (nouveau record), et le maintien de la très bonne performance dans le fluvial (-0,6%), à 1,8 M de tonnes transportées. En nombre d'EVP (conteneurs équivalent 20 pieds), le trafic 2018 du pôle conteneurs se classe juste derrière



celui de 2017 au palmarès, avec 164 787 EVP (-2,9%), avec un nouveau record dans le ferroviaire : 44 865 EVP (+4,8%) grâce au développement des lignes opérées par T3M entre Lille, Bordeaux, Toulouse et Mouguerre, et entre Lille et Marseille. Du côté du port fluvial de Santes, ouvert en 1972 pour préparer la suite du Port de Lille proche de la saturation, il est à noter que plusieurs bâtiments logistiques sont en cours de construction, dont un 18 000 m<sup>2</sup> dont la livraison est prévue en septembre (une cellule est déjà retenue) et un entrepôt de 41 000 m<sup>2</sup> qui fait partie du complexe logistique de la société Roquette. (Supply Chain Magazine.fr – 22/03/2019)

**Amiens sur la nouvelle route de la soie ?** Jing Yan Chen, vice-président de l'entreprise chinoise Zhengzhou International Hub (ZIH) qui est chargée du réseau ferroviaire de « La Nouvelle route de la soie », s'est rendu à Amiens le vendredi 22 mars. Il était là pour rencontrer des entreprises locales intéressées par le marché chinois, mais aussi pour évaluer l'intérêt de développer l'activité de ZIH à Amiens. Dans cette optique, il a rencontré la présidente de la CCI Amiens-Picardie Fany Ruin, le vice-président de la Métropole Pascal Fradcourt et Frédéric Lajoux, président d'Amiens Cluster. Il a également visité deux terrains à Boves et Longueau. (Le Courrier Picard – 23/03/2019)

**Une femme élue à la présidence du conseil de surveillance du Grand Port maritime.** Une femme, Emmanuelle Verger, vient d'être élue présidente du conseil de surveillance du Grand Port maritime (GPM) de Dunkerque. Elle succède à François Soulet de Brugière, qui continuera à siéger au conseil de surveillance. Quant à Stéphane Raison, il a été réélu président du directoire du GPM. (La Voix du Nord – 24/03/2019)

**Port de Dunkerque : Emmanuelle Verger préside le conseil de surveillance.** Emmanuelle



Verger vient d'être nommée à la présidence du conseil de surveillance du grand port maritime de Dunkerque pour une durée de cinq ans. Elle remplace François Soulet de Brugière à ce poste. (Le

Marin.fr – 29/03/2019)

**Le port fluvial continuera d'être géré par Ports de Lille quatre ans de plus.** Après un troisième appels d'offre, la CCI Hauts-de-France/Ports de Lille, gestionnaire actuel du port fluvial d'Harnes, a vu sa délégation renouvelée. Le nouveau contrat débutera le 1<sup>er</sup> avril 2019 et courra jusqu'au 31 décembre 2023. Un de ses objectifs sera de faire passer le trafic de 300 000 tonnes à 500 000 tonnes sur les quinze prochaines années, en accompagnant les entreprises

qui sont déjà installées, comme Ramery environnement, et en démarchant de nouvelles pour qu'elles s'y implantent. (La Voix du Nord – 26/03/2019)

**Accès fluvial direct à Port 2000 (Chatière) : le financement enfin bouclé.** Le 26 mars 2019, la Commission européenne a publié la liste des projets retenus dans le cadre de l'appel à propositions Transport 2018 du Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe (MIE). Dans ce cadre, la Commission européenne a décidé d'apporter 25 millions d'euros à HAROPA – Port du Havre, maître d'ouvrage, afin de cofinancer le projet d'accès fluvial direct (Chatière) à Port 2000. Dans leur Communiqué commun, la Région Normandie, Haropa et le Ministère des transports s'engagent sur un calendrier : Dépôt de dossier de demande d'autorisation d'exploiter en 2020. Démarrage des premiers travaux à compter de 2021. Mise en service possiblement fin 2023. Les transporteurs fluviaux expriment leur plus vive satisfaction de constater que les recommandations du débat public conduit en 2017 sur l'amélioration des conditions d'accès à Port 2000 donnent aujourd'hui lieu à des avancées majeures. (Communiqué du Comité des Armateurs Fluviaux – 28/03/2019)

**Le report du vote sur le Paquet Mobilité fait bondir la profession.** Le 27 mars, le Parlement européen a annoncé le report du vote sur le Paquet Mobilité. Une décision qui a provoqué une vive réaction dans la profession. Le vote de ce jour devait concerner trois propositions très attendues : le détachement des conducteurs, les périodes de repos des roulants et l'accès à la profession de transporteur. (actu-transport-logistique.fr – 28/03/2019)

## Canal Seine Nord Europe

**Seine-Nord Europe, « canal solidaire ».** La société du canal Seine-Nord Europe et les 6 départements concernés par ce projet ont signé une convention « canal solidaire » dans le cadre de la démarche « Grand chantier ». Il s'agit de s'appuyer sur l'opportunité économique du projet de canal pour agir en matière d'insertion et favoriser le retour à l'emploi de jeunes sans expérience ou qualification, d'inscrits de longue date à Pôle emploi. (npi-magazine – 05/03/2019)

**Signature d'une convention « Canal solidaire » à Arras.** Une convention cadre de partenariat pour la mise en œuvre du projet de Canal Seine-Nord Europe vient d'être signée à Arras en présence de Xavier Bertrand et des représentants des six Départements concernés par le projet : le Nord, le Pas-de-Calais, l'Oise, la Somme (Départements financeurs), l'Aisne et le Val d'Oise (Départements associés). Cette convention vise à promouvoir l'insertion des personnes par l'activité économique à travers la



commande publique. Tous les marchés sont concernés (études, services, fonctionnement, travaux, etc). Le projet du Canal Seine-Nord Europe pourrait générer 45 000 emplois. (La Gazette Nord-Pas de Calais – 19/03/2019)

### Brexit

**Eurotunnel signe un partenariat avec TLF Overseas.** Après avoir mis au point en association avec la douane française une solution dite de « frontière intelligente » pour anticiper les formalités en douane avant d'arriver en frontière, Eurotunnel signe cette fois un accord de partenariat avec TLF Overseas (la branche des commissionnaires de transport international de l'Union des Entreprises Transport et Logistique de France), avec toujours cette même volonté d'accompagner les entreprises dans leurs opérations douanières post-Brexit. En vertu de ce partenariat, les Représentants en Douane Enregistrés (RDE), opérant pour le compte de leurs clients-chargeurs, pourront bénéficier d'un interlocuteur référent sur le terminal d'Eurotunnel à Calais, qui assurera l'interface avec le chauffeur du camion, la Douane et les services sanitaires. « Eurotunnel a choisi d'offrir un service sur-mesure à ses clients pour faciliter leur traversée et faire du Tunnel sous la Manche une Frontière Intelligente », a déclaré Jacques Gounon, le Pdg d'Eurotunnel. Plus de 1,7 million de camions, transportant 22 M t de fret transitent chaque année entre le Royaume-Uni et la France par le tunnel sous la Manche, ce qui représente plus d'un quart des échanges commerciaux entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne. (Supply Chain Magazine – 28/02/2019)

**Eurotunnel obtient 38 millions d'euros du gouvernement britannique.** Dans le cadre du Brexit, Getlink voulait attaquer en justice le gouvernement britannique à propos des contrats que ce dernier a passés en décembre avec trois compagnies maritimes concurrentes. Finalement, ce dernier a accepté un accord à l'amiable et s'est engagé à verser à Getlink une somme maximale de 33 millions de livres sterling (38,3 M€). Pour cette somme, Getlink abandonne les poursuites judiciaires et s'engage à développer des infrastructures et à mettre en place des mesures de sécurité pour garantir la circulation de véhicules transportant des marchandises vitales. (Nord Littoral – 02/03/2019)

**Un guide douanier pour se préparer au Brexit.** Si aucun accord n'est trouvé pour la sortie de l'Angleterre du marché unique, le 29 mars prochain à minuit heure française (23 heures GMT), la Grande-Bretagne sera à considérer comme un pays tiers. Tout échange de marchandises entre la France et le Royaume-Uni, qu'il s'agisse d'importation ou d'exportation, devra donc faire l'objet de déclarations en douane. Les douanes françaises ont édité un guide

complet pour se préparer au Brexit, en explorant toutes les situations, et notamment les cas de produits soumis à accises à l'importation et/ou à l'exportation, les marchandises spécifiques comme les végétaux et les produits végétaux, les animaux vivants et produits d'origine animale, les produits chimiques, les médicaments, les déchets, les armes et matériels de guerre et explosifs. Retrouvez le guide sur le site des douanes françaises :

<http://www.douane.gouv.fr/Portals/0/fichiers/douane/brexit/guide-douane-brexit-entreprises.pdf>. (Stratégies Logistique.fr – 01/03/2019)

**MGI prêt à développer un outil pour toute la Côte d'Opale.** Depuis hier, la grève du zèle des douaniers de Calais et de Dunkerque entraîne de longues files d'attentes de poids lourds sensées préfigurer le Brexit. C'est précisément pour chercher à anticiper et à atténuer ces effets négatifs du Brexit que l'année dernière, CCS Hauts-de-France, la société gérante de l'outil de CCS (Cargo Community System) sur le Port de Dunkerque, a mandaté son prestataire MGI (éditeur du CCS AP+) pour mener une étude sur les flux rouliers transmanche de la Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer, Calais et Dunkerque). L'objectif était notamment d'estimer la faisabilité technique et les coûts d'un nouveau module Channel Pass qui serait intégré à Ci5, la nouvelle génération d'AP+ développée par MGI (et opérationnelle sur le port de Marseille). En prenant en compte les particularités des différents trafics de chaque opérateur, tant maritime que ferroviaire, et la configuration des différentes installations portuaires et de Getlink (nouvelle appellation d'Eurotunnel), ce module serait conçu pour garantir la fluidité du passage des marchandises en permettant d'anticiper la transmission d'information et de documents dématérialisés entre tous les acteurs de la chaîne logistique aussi bien à l'import qu'à l'export. Le cahier des charges de la solution, qui comprendrait également une version mobile, a été présenté fin décembre lors d'une réunion où étaient notamment présents le Port de Dunkerque, la SEPD (exploitant des ports de Boulogne-sur-Mer et Calais), Getlink et la Région haut de France. « Pour continuer de garantir une véritable souplesse et interopérabilité, il faut que ce système soit déployé à minima à l'échelle de l'ensemble des opérateurs de la Côte d'Opale » a déclaré Jean-Charles Le Gall, DG de CCS Hauts-de-France. MGI est prêt à aller plus loin mais pour l'heure aucune décision n'a été prise quant à un financement des coûts de développement du projet. A noter par ailleurs qu'en ce qui concerne le Port de Dunkerque, la migration du CCS AP+ vers Ci5 est prévue pour la fin octobre 2019, après certains développements





spécifiques, notamment au niveau de certaines fonctionnalités de l'outil concernant le groupage et le vrac. (Supply Chain Magazine – 05/03/2019)

**Le mouvement des douaniers parti pour durer, les chauffeurs à l'arrêt.** Depuis ce lundi, les douaniers contrôlent tous les camions se rendant au port de Calais et au tunnel sous la Manche. Ces derniers veulent dénoncer leurs conditions de travail et s'inquiètent de l'arrivée du Brexit. Après une rencontre avec la direction générale, hier après-midi, les douaniers ont décidé de poursuivre leur mouvement. Or, celui-ci pénalise fortement le trafic transmanche avec des kilomètres de bouchons et des camions bloqués, comme le confirme Jean-Marc Puissesseau (président de la SEPD). Pour éviter de congestionner le Calais, des zones de retenue de camions ont ainsi été créées sur l'A16 dans le Dunkerquois et dans l'Audomarois ainsi qu'une aire de rétention dans le Dunkerquois et une déviation pour les automobilistes. (La Voix du Nord – 06/03/2019)

**Brexit : grève du zèle des douaniers à Calais et Dunkerque.** À quelques jours de la sortie définitive du Royaume Uni de l'Union Européenne, les douaniers protestent contre le manque de moyen pour faire face au retour de la frontière à Calais et Dunkerque. Les transporteurs sont les premiers impactés. (L'Officiel des Transporteurs – 06/03/2019)

**La ligne alternative à Calais toujours d'actu ?** Le gouvernement britannique avait signé des contrats pour un total de 120 M€ dans de nouvelles liaisons maritimes afin de lutter contre les bouchons en cas de Brexit sans accord. Parmi les liaisons supplémentaires dont ne fait pas partie Calais, il y avait celle que souhaite créer la compagnie Seaborne Freight entre Ramsgate et Ostende. Si l'accord entre les Anglais et cette compagnie, dont le directeur, Jean-Michel Copyans, est Calaisien, ne tient plus, ce dernier se veut néanmoins rassurant et explique que le projet n'est pas abandonné pour autant. (Nord Littoral – 06/03/2019)

**Brexit : les ports des Hauts-de-France mettent en place un Channel Pass.** Le Channel Pass sera un module intégré à Ci5, Cargo Community System (CCS). L'objectif est d'assurer la fluidité du passage des marchandises en anticipant la transmission d'information entre tous les acteurs de la chaîne logistique, aussi bien à l'import qu'à l'export. (Stratégies Logistique.fr – 07/03/2019)

**Pour le directeur général des douanes, « le Brexit n'aura pas cet impact ».** Depuis lundi, les douaniers ont lancé un mouvement de contestation au port de Calais et au tunnel sous la Manche, provoquant des perturbations de circulation importantes sur le littoral, ainsi que des retards pour les transporteurs. Entretien avec Rodolphe Gintz,

directeur général des douanes, qui revient sur ce mouvement. Il souligne notamment qu'avec l'arrivée de 267 renforts douaniers dans la région, le Brexit ne devrait pas avoir un tel impact sur la circulation. (La Voix du Nord – 08/03/2019)

**Douaniers : le point de vue des routiers.** Entretien avec David Sagnard, dirigeant de Transports Carpentier et président de la FNTR (Fédération Nationale des Transports Routiers), qui déplore la gestion de la crise engendrée par le mouvement de protestation des douaniers. Il revient aussi sur la gestion des aires de stockage. Le point sur ces aires de stockages avec Fabien Sudry, préfet du Pas-de-Calais. (Nord Littoral – 08/03/2019)

**Brexit : Bercy débloque 14 millions d'euros pour les douaniers en colère.** Face au mouvement de grève des douaniers, le gouvernement a décidé de débloquer une enveloppe de 14 M€ qui servira à une revalorisation salariale. L'Etat s'est également engagé à réfléchir sur le futur dossier des retraites des douaniers. Les douaniers doivent se prononcer aujourd'hui sur cet accord. (La Voix du Nord – 13/03/2019)

**L'accord de Brexit est mort.** Hier, à 17 jours de la date prévue de la sortie de l'Union européenne, les députés britanniques ont retoqué pour la deuxième fois l'accord de Brexit, malgré les ultimes modifications obtenues la veille par Theresa May. En cas de « no deal », le Royaume-Uni mettrait fin, du jour au lendemain, à 46 ans d'appartenance à l'UE, quittant le marché unique et l'union douanière sans période de transition. Si les députés refusent de quitter l'UE sans accord, un nouveau vote est prévu jeudi, leur proposant de repousser le Brexit pour « une période limitée », censée permettre de nouvelles tractations entre les dirigeants britanniques et européens. (Nord Littoral – 13/03/2019)

**Brexit : « A force de dire qu'on n'est pas prêt, les gens vont partir ailleurs ».** La CCI de Calais a fait des démarches auprès de la sous-préfecture pour devenir une société de domiciliation d'entreprises. Ce service, qui devrait être proposé à la CCI et au Carré des Affaires, permettra à des entreprises (françaises ou étrangères) d'avoir une existence légale et une adresse à Calais. Un service qui pourrait exploser avec le Brexit. « L'idée est de faire venir des gens », insiste Claire Lefranc, directrice de la CCI de Calais. (Nord Littoral – 13/03/2019)

**Brexit : les députés britanniques se prononcent pour un report.** Les députés britanniques veulent un report du Brexit. A quinze jours de la date de sortie de l'UE, ils ont voté jeudi soir pour un délai supplémentaire, par 412 voix contre 202. Mais un délai de combien de temps, et pour quoi faire ? La réponse à cette question se trouve à Londres, et elle devrait être connue dans les jours qui viennent.



Theresa May a en effet fixé aux députés un ultimatum, dont les termes sont écrits noir sur blanc dans la motion qu'ils viennent d'adopter. Soit ils approuvent d'ici au 20 mars, autrement dit avant le Sommet européen, le projet d'accord de Brexit qu'ils ont rejeté à 2 reprises, et elle demandera aux dirigeants de l'UE un report du Brexit allant jusqu'au 30 juin. Soit ils le recalent de nouveau, et le report devra aller au-delà de cette date, qui marque la fin de l'actuel mandat du Parlement européen. (Les Echos – 15/03/2019)

**Sur l'A16, les transporteurs avancent leurs solutions pour éviter l'engorgement.** Hier, la FNTR (Fédération nationale du transport routier) n'a finalement pas bloqué l'A16 à la frontière. En revanche, les représentants de la FNTR Pas-de-Calais ont testé le dispositif qu'ils prônent pour éviter l'engorgement du trafic autour de Calais, tout en permettant la desserte locale. Leur proposition, qu'ils discutent avec la préfecture, consiste à créer une zone de retenue des poids lourds très en amont, entre Ghyvelde et l'est de l'agglomération dunkerquoise, sur environ 7 km. (La Voix du Nord – 19/03/2019)

**La FNTR Pas-de-Calais prône une régulation du trafic en amont.** En réaction à la grève du zèle des douaniers, les transporteurs routiers ont voulu démontrer à la frontière belge qu'il était possible de mieux gérer les flux vers le port de Calais et le tunnel sous la Manche. (Actu Transport Logistique – 21/03/2019)

**Le ministre de l'Agriculture enchanté par l'installation des contrôles vétérinaires.** Hier, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Didier Guillaume, est passé par le port de Calais, avant de se rendre à Boulogne-sur-Mer. A Calais, le ministre s'est rendu sur les chantiers des futurs locaux des services d'inspection vétérinaire et phytosanitaire (SIVEP), au port et au tunnel. Accompagné de la maire Natacha Bouchart et du président du port Jean-Marc Puissesseau, Didier Guillaume a ainsi visité les 8 quais du port et les 14 du Tunnel qui recevront 28 contrôleurs du ministère. Jean-Marc Puissesseau a laissé entendre au ministre qu'une participation de l'État en compensation des efforts consentis pour cette mission, que le port n'a pas demandée, sera la bienvenue. L'importation de matières alimentaires et d'animaux représente environ 10% du trafic en provenance d'Angleterre. (La Voix du Nord – 22/03/2019)

**Brexit : le Pas-de-Calais lance un « comité du Détroit ».** Le Département lance un « comité du Détroit » qui vise à rassembler non seulement toutes les collectivités françaises, belges et britanniques qui vivent autour de celui-ci, mais aussi tous ceux qui ont intérêt à ces échanges : entreprises, acteurs culturels, chercheurs, société civile... Encore au stage d'ébauche, ce comité, voté à l'unanimité et qui devrait

voir le jour d'ici à l'automne s'inspire notamment d'une expérience de coopération approfondie menée entre le sud du Danemark et le secteur d'Hambourg, en Allemagne, autour du détroit Fehmarn Belt. (La Voix du Nord – 24/03/2019)

**Panique sur les palettes.** En cas de Brexit sans accord, une grande majorité de palettes en bois utilisées au Royaume-Uni ne pourront plus entrer dans l'Union européenne. Une entreprise sur huit du secteur agroalimentaire pourrait mettre la clé sous la porte, préviennent les industriels. (actu-transport-logistique.fr – 28/03/2019)

**Comment Eurotunnel se prépare à tous les scénarios du Brexit.** Alors que la date officielle du Brexit aurait dû se dérouler le 29 mars, La Voix du Nord fait un point sur les mesures prises par Eurotunnel pour s'y préparer. L'exploitant du tunnel a investi 15 M€ en travaux afin d'augmenter le nombre d'aubettes pour la PAF, installer un système PARAFE biométrique de contrôle automatique des passeports pour les passagers des cars, créer des lignes de contrôles du fret, installer un parking pour les futurs contrôles vétérinaires, de produits phytosanitaires et de vérifications douanières. Pour les produits de la mer, les camions transiteront vers un poste d'inspection, à proximité de la zone de Capécure à Boulogne-sur-Mer. (La Voix du Nord – 29/03/2019)

## Calais 2015

**Un emploi maritime, ça vous tente ?** La semaine de l'emploi maritime débute ce mardi à Calais. Des sessions de recrutement sont prévues, de même que des séances d'information et des visites. Ainsi, le premier rendez-vous se déroulera à l'agence pôle emploi rue Mollien où la compagnie DFDS recrutera dix personnes. Mercredi sera consacré au secteur du BTP avec le chantier de Calais port 2015 qui est à la recherche d'une main-d'œuvre nombreuse. Une visite du chantier du port est également prévue. Par ailleurs, l'école maritime de Calais et l'AFPA organiseront une séance d'information sur les différents métiers du maritime le 14 mars. Enfin, la direction poissonnerie d'une grande surface fera découvrir les métiers liés au poisson. (Nord Littoral – 11/03/2019)

**La Socarenam promet des emplois quand le projet de cale sèche aboutira.** Voilà 10 ans que le président de la Socarenam, Philippe Gobert, peste contre l'outillage portuaire jugé insuffisant pour ses ambitions : « Aujourd'hui, on pourrait mener en interne la construction de 4 à 6 bateaux en plus ». L'équipement tant réclamé – la cale sèche couverte permettant la construction de bateaux de 100 m de long – est pourtant sur les rails. La Région et le Département ont débloqué 5 M€ et 2 M€ pour ce projet, la CAB complète le financement à hauteur de 7 M€. Suivront 2 ans d'étude, puis 27 mois de travaux,



au terme desquels la Socarenam pourra utiliser la cale. 50 à 80 personnes supplémentaires pourraient être embauchées. Dans l'attente, la Socarenam s'adapte : son site de Calais, qui n'a pas vocation à construire des bateaux, a dû s'y employer pour ne pas voir les clients migrer vers la concurrence. La plus grosse commande de ce début d'année a été confiée au site de Saint-Malo. (La Voix du Nord – 14/03/2019)

**Les projets du Calais seront présentés à Cannes.** Tous les ans, l'agence de développement économique Calais Promotion est présente au Salon de l'immobilier professionnel (MIPIM) de Cannes. Face au Brexit, Natacha Bouchart s'est voulue rassurante : « Notre présence au MIPIM nous a permis de rassurer les professionnels de la logistique sur les conséquences de la sortie de l'Europe par la Grande-Bretagne », explique-t-elle sur les réseaux sociaux. En compagnie de Jean-Alexis Souvras, représentant de Getlink (ex-groupe Eurotunnel), ils ont présenté « l'ensemble des actions engagées par le port, le tunnel, la ville de Calais et notre agglomération pour préparer l'après-Brexit et garantir la fluidité des flux ». La délégation calaisienne a évoqué les projets de la zone de logistique de la Turquie, des travaux du front de mer, de l'arrivée du Dragon et du golf de Sangatte. (La Voix du Nord – 15/03/2019)

**Une zone de stockage à 400 emplois.** Anthony Lespagnol, dirigeant d'Ingénierie conseil immobilier, en lien avec le groupe Duval via la foncière commune Val Invesa, a monté un projet de parc logistique à Calais. S'il vient à voir le jour, Channel Logistics, situé dans la zone de la Turquie (à proximité de Transmarck), proposerait un espace de stockage de 120 000 m<sup>2</sup>, avec un bâtiment de 96 000 m<sup>2</sup> et un second de 24 000 m<sup>2</sup> divisés en cellules de 6 000 m<sup>2</sup>. Ce projet pourrait générer environ 400 emplois. En début de semaine, la demande d'autorisation d'exploitation a été déposée. Pour sa part, Natacha Bouchart, maire de Calais, « préfère rester très prudente sur ce dossier ». (Nord Littoral – 15/03/2019)

**Les trafics des ports français en 2018.** Point sur les trafics des ports français en 2018, et particulièrement sur les ports secondaires de Calais, Boulogne/Mer et Le Tréport. Avec un volume global de plus de 46 millions de tonnes, le port de Calais enregistre un bilan à la baisse. Le trafic fret transmanche s'est largement effrité. En 2018, 1,9 million de poids lourds ont emprunté les ferries, c'est une baisse de 4,5 % en nombre. Heureusement, ces chiffres sont contrebalancés par ceux du tourisme. Boulogne a réalisé son meilleur exercice depuis 2003. Le tonnage a progressé de 21 % sur l'exercice, et de 156 % en trois ans. La confidentialité établie par Le Tréport stevedoring (LTS), seul opérateur du port départemental concédé à la CCI du littoral des Hauts-

de-France, se renforce. Tout juste apprend-on que propriétaire, concessionnaire et utilisateurs du port se sont mis d'accord pour un programme d'investissements sur les infrastructures portuaires. (Le Marin – 21/03/2019)

**Les transporteurs demandent un plan activable en cas de crise.** Depuis trois semaines et le début de la grève du zèle des douaniers, les routiers doivent attendre parfois de très longues heures, dans des conditions difficiles, sur l'A26 et l'A16. Pour les transporteurs routiers, la situation urge, et la Fédération des transporteurs routiers 62 (FNTR) demande la mise en place d'un plan activable pérenne en cas de situation de crise à Calais. Elle a ainsi fait remonter trois propositions à la préfecture pour fluidifier la circulation sur les grands axes. Explications. (La Voix du Nord – 26/03/2019)

## Agenda



## LOG & PLAY® 2019

Comme chaque année depuis maintenant 7 ans, le **Pôle Euralogistic et Pôle emploi région organisent le forum « Log&Play »**, dédié à la découverte des métiers du transport et de la logistique. Cette année la date est fixée au 27 avril. Sur le site emblématique du Campus Euralogistic, au cœur de la plate-forme multimodale Delta 3, Log&Play permet de mettre en relation les entreprises de la filière, les organismes de formation spécialisés, les jeunes et les demandeurs d'emploi désireux de faire carrière dans les métiers de la logistique. (Applica.fr – 27/03/2019)

## Ressources Web

**L'observatoire du transport fluvial 2018 sur le bassin Nord – Pas-de-Calais, est en ligne.** En 2018, les trafics fluviaux du bassin de navigation Nord - Pas-de-Calais se sont élevés à 9.1 MT hors transit, en progression de 5 %, et à 11,5 MT avec le transit, malgré le contexte économique difficile rencontré par nos clients des secteurs de l'industrie et du bâtiment. (VNF Cargo – 28/03/2019) <https://bit.ly/2UgRpgJ>

[www.scoop.it/t/ccinorddefrance-logistique](http://www.scoop.it/t/ccinorddefrance-logistique)

